

nous sommes appuyés pour recommander qu'on leur accorde, ainsi qu'elles le réclament, des ententes financières plus favorables.

On a donné suite aux vœux des deux commissions, du moins en ce qui concerne les ententes financières. On a augmenté les subventions et abaissé les tarifs-marchandises. Mais il ne s'agissait que des palliatifs et ces mesures n'ont pas résolu définitivement les problèmes des Provinces maritimes; d'ailleurs, les vœux n'avaient pas été formulés dans cette intention.

Certains soutiennent que cet état de choses existerait dans les Provinces maritimes même sans la Confédération, car il devait se produire. Je ne partage pas entièrement cet avis. J'estime qu'il découle de la Confédération, car nous avons abandonné certains droits et cédé au pouvoir central le droit d'adopter des lignes de conduite qui ont donné naissance à l'état de choses qui existe présentement dans les Provinces maritimes. Il n'est peut-être pas bien agréable de parler des conditions qui existaient il y a plusieurs générations. Il est peut-être nécessaire d'agir ainsi afin de déterminer les causes de la situation économique où se trouvent les Provinces maritimes. Parfois de telles circonstances ne découlent pas d'un incident unique, mais font suite à une série d'événements qui provoquent un état de choses imprévu.

Remontons à l'époque de la confédération. Les habitants des Provinces maritimes étaient prospères, plus prospères que quiconque en Amérique du Nord britannique. Nous régissions nos droits d'accise et de douane. Nous possédions les ports par où circulait notre commerce d'importation et d'exportation. Nous étions au courant des progrès réalisés dans le Sud. Nous savions que nos voisins avaient agrandi leurs ports sur la côte atlantique. Nous avions sujet d'espérer que l'avenir nous sourirait et que nous parviendrions au même degré de prospérité. En adhérant à la confédération, nous avions donc conscience de risquer un enjeu considérable. Doit-on s'étonner que les grands industriels des Provinces maritimes n'aient pas vu d'un bon œil les projets de confédération qui s'ébauchaient alors. Ils se rendaient compte que leurs avantages seraient compromis. Cependant, on fit valoir que la confédération unirait les provinces à des fins économiques et militaires. Les chefs des Provinces maritimes signèrent donc le pacte, car les provinces avaient besoin d'un débouché sur la mer. Au cas d'une attaque, le Saint-Laurent ne leur aurait pas assuré une protection suffisante. Nous avons donc adhéré au pacte confédératif. Or, lorsque nous comparons notre situation à l'époque de la Confédération avec ce qu'elle est aujourd'hui, lorsque nous songeons aux progrès

accomplis par nos voisins du Sud dans l'aménagement de leurs grands ports de Boston, New-York, Philadelphie et Portland, lorsque nous nous rendons compte que nous occupons une position géographique semblable et que nos habitants sont tout aussi énergiques que les leurs et que nous ne sommes séparés d'eux que par une ligne imaginaire, lorsque nous songeons à tous ces éléments, nous nous demandons pourquoi, du point de vue économique, nous avons piétiné sur place tandis que le progrès nous passait sous le nez. J'ai démontré qu'aucun motif personnel ne nous a portés à adhérer au pacte confédératif. Les gens des Provinces maritimes étaient animés du seul désir d'édifier une nation forte, et leur attitude ne s'est jamais démentie. Nous avons appuyé toutes les initiatives et toutes les dépenses destinées à mettre en valeur notre grand pays. Nous avons contribué au développement de l'Ouest même si certains honorables députés de cette région du pays refusent de l'avouer. Nous avons appuyé une politique coûteuse d'immigration depuis 1900 bien que nous nous soyons rendu compte que nous étions privés des avantages que possédait l'Ouest et qu'une telle politique ne nous serait guère utile. Comme on a défrayé en grande partie la construction de nos chemins de fer à même le Trésor public, nous avons donc contribué à la construction des réseaux ferroviaires du pays. Nous avons favorisé le développement des routes fluviales intérieures au moyen de l'aménagement de canaux reliant nos lacs et du creusement du fleuve Saint-Laurent afin de créer à Montréal l'un des plus grands ports de l'univers, sachant que cela nous serait préjudiciable. De toutes façons, les Provinces maritimes ont cherché d'abord à faire du Canada un grand pays même au préjudice de leurs propres intérêts.

Ai-je besoin de multiplier les exemples du désintéressement dont nous avons fait preuve dans l'évolution de notre pays depuis la Confédération? Ai-je besoin de rappeler que, lorsqu'il fut question d'un rapprochement entre les provinces et le gouvernement central, les Provinces maritimes ont été les premières à offrir de collaborer? Et voici que maintenant nous cédon des droits au gouvernement fédéral, bien à notre détriment car, puisque ces subventions sont fondées sur la population, nous n'en profiterons pas au même point que les autres provinces étant donné que notre population n'augmentera pas dans la même proportion que la leur. Nous avons donc encore une fois sacrifié nos propres intérêts à la grandeur du pays. Je regrette que jusqu'ici les conférences n'aient pas réussi. Selon moi (car à titre de membre du gouvernement du Nouveau-Brunswick avant la récente guerre j'ai assisté à deux de ces conférences) le grand

[M. Richard (Gloucester).]